

## **Annexe 6 : « Modalités relatives à l'application du Règlement Général sur la Protection des Données »**

### **1. Responsable du Traitement**

Le Collège Provincial situé à : Rue Verte, 13 à 7000 Mons donnant délégation à la Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet établi au Chemin du Champ de Mars, 17 à 7000 Mons.

### **2. Le traitement des données à caractère personnel**

Le règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 a pour but d'établir les règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et les règles quant à la libre circulation de ces données.

Ce règlement est connu sous le nom de « Règlement Général sur la Protection des Données » ou encore « RGPD ».

Il est entré en application le 25 mai 2018.

La présente a pour objectif de permettre à tout étudiant ou futur étudiant de connaître la manière dont la Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet traite ses données personnelles, de déterminer les finalités pour lesquelles ces données sont traitées ainsi que les mesures prises pour en préserver leur confidentialité.

Les données collectées auprès de l'étudiant inscrit ou en voie d'inscription seront traitées en parfaite conformité tant au regard des législations belges en vigueur, la Loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel qu'au Règlement européen « RGPD ».

### **3. Quelques définitions**

Aux fins du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, on entend par :

« **Donnée à caractère personnel** » : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être « une personne identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Traitement** » : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

« **Responsable du traitement** » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

« **Consentement de la personne concernée** » : toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

« **Violation des données à caractère personnel** » : une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée des données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

« Enseignement inclusif » : enseignement qui met en œuvre des dispositifs visant à supprimer ou à réduire les barrières matérielles, pédagogiques, culturelles, sociales et psychologiques rencontrées lors de l'accès aux études, au cours des études et à l'insertion socioprofessionnelle par les étudiants bénéficiaires.

#### **4. Les différentes catégories de données à caractère personnel enregistrées**

##### **a. Les données d'identification**

Il s'agit du nom de l'étudiant, du prénom, du domicile, de son lieu de résidence, date et lieu de naissance, numéro de téléphone, adresse électronique, sexe, état civil, nationalité, photo d'identité, numéro de registre national ou de passeport.

##### **b. Les données relatives au statut de l'étudiant en Belgique**

Lorsque l'étudiant ne possède pas la nationalité belge, certaines données relatives à son statut en Belgique pourront être collectées, à savoir : sa nationalité, le domicile de ses parents, son statut (par exemple : réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire, demandeur d'asile, résident de longue durée, etc.) et la durée de son séjour.

##### **c. Les données relatives au parcours scolaire**

Il s'agit de la collecte des diplômes d'enseignement secondaire, des éventuelles données relatives aux parcours académiques poursuivis au sein d'autres établissements supérieurs des diplômes supérieurs déjà obtenus qu'ils soient universitaires ou non et des éventuelles mesures d'exclusion dont l'étudiant a fait l'objet.

##### **d. Les données financières**

Il s'agit des données bancaires pour les éventuels remboursements et de l'état de paiement des droits d'inscription.

Pour les étudiants bénéficiaires d'une bourse plusieurs autres documents pourront également leur être réclamés, à savoir : les avertissements extrait de rôle, les

documents attestant des aides du CPAS, les documents relatifs au montant de réduction des droits d'inscription.

#### e. Les données médicales

Ce sont les données collectées à la suite d'examens médicaux obligatoires tels que prévus par décret lors de l'inscription dans certains cursus (paramédical, pédagogiques etc.) ou encore les données demandées à l'étudiant afin qu'il puisse bénéficier de l'enseignement inclusif.

S'agissant de données répertoriées comme sensibles par le Règlement européen (RGPD), ces données médicales ne seront en aucun cas transmises à des tiers, à moins que l'étudiant n'en donne son consentement ou qu'une obligation légale ne contraigne l'établissement à le faire.

### **5. Les finalités du traitement**

La Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet collecte et traite les données à caractère personnel uniquement pour certaines finalités spécifiques et limitées. Ce traitement vise à permettre la bonne gestion des dossiers étudiants par les membres du personnel habilités à le faire dans l'exercice de leur fonction.

Selon les différentes catégories de données, elles sont collectées pour répondre à des finalités diverses.

- Les données d'identification :  
Ces données sont collectées pour la gestion du dossier de l'étudiant (inscription, réinscription, finançabilité) pour la constitution des PAE et en vue d'établir les documents officiels tels que les attestations de parcours et les diplômes.
- Les données relatives au statut de l'étudiant en Belgique :  
Ces données sont collectées afin de déterminer le régime de leur financement et le montant des droits d'inscription qui doit leur être réclamé.
- Les données relatives au parcours scolaire :

Ces données sont collectées en vue d'assurer l'organisation de ses études au sens larges, à savoir :

- s'assurer des titres d'accès, d'inscription et de financement ;
- établir les statistiques sur les établissements d'enseignement secondaire d'où proviennent les étudiants ;
- assurer le traitement de l'inscription en Belgique ou à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges Erasmus.

o Les données financières :

Ces données sont enregistrées dans le but de déterminer le montant des droits d'inscription dus par l'étudiant en fonction de sa situation particulière, de vérifier les conditions d'inscription et de permettre les éventuels remboursements.

o Les données médicales :

Ces données sont collectées afin d'assurer la bonne santé de l'étudiant lorsque celui-ci doit partir en stage conformément au décret ou afin de bénéficier de l'enseignement inclusif.

## **6. Les communications ou transferts de données**

Les données d'identification des étudiants seront communiquées à des tiers dans les cas suivants :

- transmission des données des étudiants en cas de changement d'établissement, de co-diplômation ou de co-organisation ;
- à l'ARES à des fins scientifiques, statistiques (collecte SATURN) ou de contrôle dans le respect de la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et du RGPD. L'étudiant dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données le concernant en s'adressant à : l'ARES, 180 rue Royale, 1000 Bruxelles ;
- à la Fédération Wallonie - Bruxelles en vue de l'obtention du financement notamment par le registre de population et par la mise à

disposition des dossiers étudiants lors des vérifications effectuées par le Commissaire du Gouvernement.

- transmission des données des étudiants en cas de stages ou d'Erasmus. Pour les Erasmus, il y a lieu de faire la distinction entre la transmission des données de l'étudiant dans un pays au sein de l'Union européenne et hors Union européenne. En effet, s'il s'agit d'un pays Hors Union européenne, le pays doit être considéré, par la Commission, comme adéquat au sens des articles 45 et suivants du RGPD.

## **7. Le droit à l'image**

Au cours de l'année académique, l'image ou les propos de l'étudiant peuvent être fixés par des photographies ou supports audiovisuels à l'occasion de certaines activités organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de la Haute Ecole. Elle est nécessaire à la carte d'étudiant.

Ces images seront destinées à être diffusées par voie électronique, écrite, audiovisuelle ou encore dans des revues ou folders liés à la Haute Ecole (par exemple : sur le site de la haute Ecole, sur les réseaux sociaux liés à la Haute Ecole, dans les bâtiments de l'institution, etc.).

Lors de son inscription, l'étudiant a la possibilité de donner ou non son consentement afin que son image puisse être utilisée.

Dans le cas où l'étudiant donne son consentement à l'utilisation de son image, aucune rétribution ne lui sera accordée.

## **8. Consentement**

Pour tout traitement de données qui n'est pas établi sur base d'une obligation légale qui incombe à l'institution ou indispensable au bon fonctionnement administratif de la Haute École, l'étudiant a le droit de retirer son consentement à tout moment.

Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

L'exercice de ce droit peut être effectué en se rendant au secrétariat des étudiants.

Dès la prise de connaissance de l'exercice de ce droit, la Haute École effectuera l'effacement de ces données dans les plus brefs délais.

## **9. Durée de conservation des données**

Conformément aux exigences imposées par la Loi et le Règlement européen (RGPD), l'institution ne collecte et ne conserve les données que pour un temps nécessaires aux finalités poursuivies.

Cette durée de conservation peut donc varier d'un traitement à un autre en fonction de sa finalité.

Les données d'identification de l'étudiant et les données relatives à son parcours académique sont conservées pour une durée illimitée et ce aux fins de l'archivage des notes et diplômes ou aux fins de certifier la réalité de leur parcours académique en cas de perte ou destruction des diplômes ou attestations.

Les données financières, plus précisément les données relatives au paiement des droits d'inscription sont conservées pendant dix ans, soit le délai de prescription des dettes éventuelles.

Les données médicales, étant considérées comme sensibles, sont supprimées dès que l'étudiant n'est plus inscrit au sein de l'institution.

Les données relatives au statut de l'étudiant étranger en Belgique sont conservées pendant toute la durée de son inscription.

Les images des étudiants obtenues durant leur parcours au sein de la Haute Ecole sont conservées dans une base de données et, pour autant que l'étudiant ait marqué son consentement, sont conservées par l'institution pendant la durée de son inscription afin d'illustrer ses différentes productions (brochures, publications sur internet, etc.) ou d'être affichées dans les bâtiments de la Haute École ou lors d'évènements ponctuels (salons des études, etc.).

L'ensemble de ces données, à l'exception des données médicales et celles nécessitant un consentement, pourraient être conservées au - delà des échéances indiquées ci - dessus au cas où une contestation subsisterait entre la Haute École et

l'étudiant au sujet de l'exécution de leurs obligations respectives. Dans ce cas, les données pertinentes et nécessaires à la gestion de la contestation pourraient être conservées jusqu'à la clôture de celle-ci.

## **10. Les droits : accès, rectification, portabilité, limitation, effacement et opposition**

La Haute École garantit un traitement loyal et licite des données à caractère personnel récoltées.

Conformément à l'article 15 du RGPD, tout étudiant a le droit d'obtenir les informations concernant ses données personnelles détenues par l'institution. Il s'agit du droit d'accès.

En application du droit à la rectification et du droit à l'effacement des données personnelles prévus par les articles 16 et 17 du RGPD, les données incomplètes ou inexactes peuvent être corrigées ou effacées à tout moment et dans les plus brefs délais sauf s'il existe une obligation légale à la conservation de ces données.

De plus, la Haute École permet à tout étudiant d'exercer son droit à la limitation du traitement tel que prévu par l'article 18 du Règlement précité.

Conformément à l'article 20 du RGPD, tout étudiant a le droit de recevoir les données à caractère personnel le concernant dans un format structuré couramment utilisé et lisible par machine et a le droit de transmettre ces données à une autre institution sans que la Haute École y fasse obstacle.

Enfin, tout étudiant dispose à tout moment du droit de s'opposer au traitement des données personnelles lorsqu'il existe des raisons impérieuses et légitimes relatives à sa situation particulière. Dans ce cas, la Haute École s'engage à ne plus traiter ces données à moins qu'il n'existe des motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur les intérêts, les droits et libertés de l'étudiant ou une obligation légale.

Toute demande de l'étudiant s'effectuera en personne accompagnée d'un écrit signé.

Pour toute information relative à l'exercice d'un des droits décrits ci-avant, tout étudiant peut s'adresser au service DPO par courrier (Service DPO, Avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 Mons) ou par mail à l'adresse : [service.dpo@hainaut.be](mailto:service.dpo@hainaut.be).

## **11. Sécurité et confidentialité**

La Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet garantit que l'accès aux données est limité aux membres du personnel qui ont besoin de les connaître dans le cadre de leurs activités et qui observent un haut niveau de confidentialité dans le traitement des données.

La Haute Ecole veille à ce que les données des étudiants soient protégées notamment contre l'accès non autorisé, l'utilisation illégitime, la perte ou les modifications non autorisées. Le responsable du traitement a mis en place les mesures techniques et organisationnelles afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

## **12. Modification de la charte**

La présente politique est susceptible de faire l'objet d'éventuelles mises à jour. Il vous est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informés. La politique mise à jour sera toujours conforme au Règlement général sur la protection des données.